

Délibération 2024 / 04-10

L'an deux mil vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Arnaud PICOUT (procuration Mr Jean-François CHAMPEAU), Didier LASSECHERE (procuration Mme Claudine DAURY-NEYRET), Jean-Jacques BORD (procuration Mr Christian FAUGERON), Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Anthony BUYS, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYREY

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2023)	24,21
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	-604,81

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2023**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-6 305,31
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	-604,81

Déficit d'investissement cumulé	-6 910,12
---------------------------------------	-----------

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	
Sur recettes d'investissement	

Solde net des restes à réaliser :	0,00
-----------------------------------	------

.....

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre

Rappel du solde d'exécution cumulé	-6 910,12
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement	-6 910,12
-----------------------------	-----------

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2023 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	1 755,27
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2023)	24,21
Total à affecter	1 779,48

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 1 779,48

(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2024)

TOTAL AFFECTÉ :

1 779,48

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2024

Le Maire,



Raymond RABETEAU